



## ORDRE DU PHENIX

### ARMEE DE DUMBLEDORE DE RENNES 2

Convivialité

Combativité

Solidarité

Proximité

## REVOLUTIONNONS NOTRE UNIVERSITÉ

### **1° Faire de l'Université un véritable espace de vie – p. 3**

- Mettre en place un plan destiné à améliorer la convivialité du campus et ses services
- Repenser et revaloriser le bâtiment Ereve
- Expérimenter la création de « *salles communes* »
- Ouvrir une concertation avec les personnels afin d'étendre les horaires d'ouverture de la BU

### **2° Impliquer les étudiants dans les prises de décision – p. 3-4**

- Intégrer les associations étudiantes à la journée d'accueil des étudiants
- Mettre en place un système de sondage sur l'ENT destiné à consulter les étudiants
- Associer les étudiants, et pas seulement leurs élus, aux grandes réformes à venir

### **3° Réformer les MCCA et la charte des examens – p. 4-5**

- Veiller à la suppression des tirages au sort dans les MCCA
- Inscrire « *la semaine de révision* » dans la charte des examens
- Adopter la conservation de la meilleure note à l'issue de la seconde session d'examens
- Expliciter la possibilité d'une « *session des malades* » dans la charte des examens

### **4° Améliorer la formation et valoriser l'investissement des étudiants – p. 5**

- Réformer les UEP
- Lancer une réflexion sur les modules de méthodologie documentaire, informatique & orientation
- Créer une UEO « *engagement étudiant* »

## **5° Favoriser le rôle des élus étudiants – p.5-6**

- Créer une « *commission Formation et MCCA* » à la CFVU
- Créer une « *commission aménagement du campus et développement durable* » à la CFVU
- Faire évoluer la « *commission culture* » en « *commission vie étudiante* » au rôle plus étendu
- Faire siéger au moins deux élus étudiants dans toutes les commissions du CA et de la CFVU
- Adjoindre un suppléant au vice-président étudiant

## **6° Favoriser la vie associative et syndicale – p. 6-7**

- Recenser les besoins matériels de chaque association et procéder aux attributions nécessaires
- Fixer des règles claires d'attribution des locaux
- Revoir le plan d'occupation du bâtiment Erève
- Mutualiser l'actuelle coopérative du bâtiment Erève en « *Salle sur demande* »
- Mettre en place un planning des réservations de la salle polyvalente
- Réduire le délai de réservation de locaux via le système des tickets
- Réaliser un document récapitulatif toutes les possibilités de subvention offertes aux associations
- Harmoniser les critères de subvention appliqués par les UFR aux associations
- Créer une subvention de fonctionnement annuel pour les associations de l'Université
- Accorder un crédit d'impression à chaque association
- Réaliser un livret des associations de l'université
- Créer un calendrier en ligne recensant les activités proposées par les associations étudiantes
- Réaliser une charte des associations étudiantes de l'université regroupant leurs droits et devoirs

## **7° Améliorer l'information aux étudiants – p. 8**

- Créer une foire aux questions regroupant les interrogations les plus courantes
- Créer un bureau spécifiquement destiné aux étudiants en double cursus
- Mettre en avant l'existence du médiateur de l'université
- Regrouper sur un espace unique l'ensemble des emplois étudiants proposés par l'université
- Revoir la façon dont la publication des résultats semestriels s'opère sur l'ENT

## **8° Faire plus en faveur de la solidarité et l'égalité des sexes – p. 9**

- Mettre en avant l'existence du mécanisme d'exonération des droits d'inscriptions
- Soutenir la création d'une épicerie solidaire et/ou d'une coopérative de fournitures
- Donner un nom de femme à trois amphithéâtres actuellement sans dénomination

## **1° Faire de l'Université un véritable espace de vie**

L'Université ne doit pas seulement être un lieu d'étude terne et austère mais un véritable espace de vie, un endroit où il doit être possible de venir et rester avec plaisir de 8h à 20h pour étudier, échanger et partager. Pour atteindre cet objectif, il est aujourd'hui souhaitable de **mettre en place un plan destiné à améliorer la convivialité du campus et les services qui y sont offerts**. Il s'agirait d'aménager intelligemment les halls, les bibliothèques, le bâtiment Erève, et les espaces extérieurs notamment avec du mobilier en quantité suffisante et plus d'expositions temporaires comme cela a été commencé dans le Hall B. Un appel à projet pourrait également être lancé auprès des étudiants pour que les talents dont nous disposons à Rennes 2 puissent concourir à l'embellissement et au développement du campus. Dans cet optique il est également impératif de **repenser et revaloriser le bâtiment Erève**, notamment en y ajoutant de nouveaux services.

Il serait intéressant d'**expérimenter la création de « salles communes »**, lieu de détente et de repos pour les étudiants. Il s'agirait de transformer et d'aménager à cet effet une ou plusieurs salles de cours et de tirer les conséquences de cette expérience au bout d'un an. Ces « salles communes » ne doivent évidemment pas être confondues avec les locaux des associations de filières, dédiées à leurs activités. Ces salles, d'un nouveau genre, seraient bien plus grandes, ouvertes à tous et ne feraient en aucun cas double emploi.

**L'extension des horaires d'ouverture de la bibliothèque universitaire centrale jusqu'à 22h** doit également être envisagée dans la mesure où les étudiants en sont demandeurs ; toutefois il conviendra de s'assurer préalablement que cette ouverture tardive ne se fasse pas aux dépens du personnel qui y travaille.

## **2° Impliquer les étudiants dans les prises de décision**

Loin d'être un succès l'an dernier, la journée d'accueil doit être repensée si elle veut séduire les étudiants l'an prochain. Moment clef de l'intégration des nouveaux étudiants, cette journée doit aussi être la vitrine de ce qu'est la vie étudiante à Rennes 2. Il est nécessaire de dépasser les vieux modèles rigides et austères pour faire preuve d'ouverture d'esprit et d'originalité. Il ne doit pas seulement s'agir de tenir quelques stands dans la salle polyvalente du bâtiment Erève, mais bien d'immerger l'étudiant pendant une journée dans ce qui fait l'esprit de notre université. Pour cela il

est impératif d'envisager un format beaucoup plus festif et convivial, et surtout **de faire participer les associations étudiantes à cette journée, et ce, dès les travaux préparatoires.**

Afin de cultiver l'intérêt des étudiants pour les problématiques de l'université et de les faire participer aux réflexions, il serait souhaitable de **mettre en place sur l'ENT un système de sondage permettant de demander régulièrement l'avis des étudiants sur des questions définies par la CFVU.** De la même manière, il pourrait être intéressant de mettre également en place un module permettant aux étudiants d'adresser leurs suggestions ou revendications aux élus étudiants.

Plus largement, il est impérativement nécessaire d'**associer les étudiants, et pas seulement leurs élus, aux grandes réformes à venir,** telle que celles des UEP. La sollicitation en ligne et les réunions publiques sont autant d'outils qui peuvent être utilisés à cette fin. Nous restons notamment persuadés qu'il est particulièrement regrettable que la fusion n'ait jamais fait l'objet d'une consultation de l'ensemble des étudiants.

### **3° Réformer les MCCA et la charte des examens**

Largement dénoncés par les étudiants, **les tirages au sort doivent définitivement disparaître des MCCA.** Dès lors que l'étudiant a suivi un enseignement, celui-ci doit être évalué par un examen terminal ou un contrôle continu. Comment expliquer à un étudiant qu'en raison du hasard, il ne sera évalué que dans une matière, où il est potentiellement moins bon alors même qu'il aurait suivi d'autres enseignements où il pourrait prouver ses aptitudes. Dans un autre registre, la « *semaine de révision* » à laquelle sont très attachés les étudiants, tend toujours à ne pas être véritablement respectée. Cours et contrôle-continu y sont encore régulièrement effectués. Il conviendrait donc d'**inscrire « la semaine de révision » dans la charte des examens** afin que celle-ci soit sanctuarisée et définitivement respectée.

La question des notes obtenues en deuxième session mérite également d'être soulevée. Aujourd'hui celles-ci écrasent automatiquement celles obtenues en première session. Or ce système pénalise surtout les étudiants qui ont échoué de peu à leur examen. Un étudiant ayant obtenu un 9/20, la moindre erreur lors de la seconde session risque d'augmenter le nombre de points à rattraper alors qu'un étudiant ayant obtenu 4/20 a peu de chances de faire pire. Cela ne fait qu'accroître le stress de ces étudiants, à qui l'on souhaite pourtant donné une seconde chance, et bien plus encore leur sentiment d'échec et de dégoût quand ils obtiennent finalement une note moindre. Pourtant, cette règle n'a rien d'automatique et l'inverse s'applique aussi dans d'autres universités. Dès lors, nous

pensons qu'il serait souhaitable d'**adopter la conservation de la meilleure note** dans la mesure où cela apparaît comme plus équitable et surtout plus rassurant pour un grand nombre d'étudiants. Il est d'ailleurs probable que cette règle produirait de meilleurs résultats aux examens de seconde session. Certains départements de notre université pratiquent actuellement ce qu'on appelle la « *session des malades* ». Il s'agit pour les étudiants absents en première session pour un motif valable (chevauchement, maladie, etc.) de repasser immédiatement le ou les examens qu'ils ont pu manquer sans attendre la deuxième session et ainsi éviter un zéro en première session. Cette pratique particulièrement louable est pourtant souvent remise en question. Nous souhaiterions donc qu'elle **soit explicitée dans la charte des examens afin qu'elle puisse être protégée là où elle existe et éventuellement instituée là où elle encore absente.**

#### **4° Améliorer la formation et valoriser l'investissement des étudiants**

Force est de constater que la grande majorité des étudiants ne sont aujourd'hui pas satisfaits du système des UEP. Ces derniers sont globalement vu comme trop théoriques, trop lourds, peu professionnalisants, et souvent sans liens avec les objectifs de l'étudiant. **Réformer les UEP** est donc une nécessité. Si la baisse du volume horaire et du nombre de crédits alloués à ces enseignements fait globalement consensus, on pourrait également réfléchir à d'autres ajustements sur le fond. Généraliser les travaux pratiques, créer des enseignements plus proches des filières, orienter l'évaluation vers des travaux de groupe ayant un impact sur le campus, proposer le rapport de stage comme alternative optionnelle à l'évaluation classique, etc. sont autant de possibilités qu'il faudrait étudier.

Dans un registre similaire, il serait intéressant de **questionner l'utilité et l'efficacité des modules de méthodologie documentaire, informatique et professionnelle**. Ces derniers sont peu attrayants pour les étudiants et la forme de ces cours réalisée par des tuteurs pourrait sûrement être améliorée si ces derniers disposaient d'une plus grande marge de manœuvre pour intéresser les étudiants.

Afin de reconnaître et valoriser l'investissement des étudiants qui font vivre l'université, pourquoi ne pas **créer une « UEO engagement étudiant »**, au même titre que le sport ou la LV2. Celle-ci, qui serait évaluée dans les mêmes conditions par le biais d'un rapport semestriel d'expérience. Cela reviendrait en quelque sorte à une extension du module VEE (Validation d'expérience étudiante) qui existe actuellement en troisième année.

## 5° Favoriser le rôle des élus étudiants au sein de la CFVU

Afin d'améliorer le rôle des élus étudiants au sein de la CFVU il serait souhaitable de **créer une « commission Formation et MCCA »** ainsi qu'une « **commission aménagement du campus et développement durable** ». Ces deux commissions pourraient ainsi servir de cadre de travail aux grands projets de la mandature. Dans cette même logique, la « **commission culture** » pourrait être renommée « **commission vie étudiante** » afin d'étendre son champ d'action et **compter 4 élus étudiants au lieu de 3**. Afin d'impliquer au mieux les étudiants dans les travaux préparatoires de la CFVU, il serait souhaitable **que toutes les commissions ou groupe de travail de la CFVU et du CA puissent au moins compter deux binômes d'élus étudiants** (un titulaire + un suppléant).

Si la création d'un second vice-président étudiant, comme c'est le cas à Rennes 1, ne nous apparaît pas utile, **adjoindre un suppléant au VPE** pourrait, selon nous, être une perspective intéressante. Cela permettrait d'avoir un binôme paritaire apte à se répartir le travail, surtout dans l'optique où de véritables missions seraient confiées à ce VPE. La professionnalisation de cette fonction n'étant pas souhaitable, le partage des tâches avec le suppléant permettrait d'éviter une déconnection trop importante du titulaire avec ses études et la vie étudiante. En fixant une règle de parité du binôme la VPE pourrait également être plus représentative des étudiants et étudiantes de l'université.

## 6° Favoriser la vie associative et syndicale

Rennes 2 dispose d'une vie associative foisonnante et elle peut en être fière. Toutefois à y regarder de plus près, la situation des associations étudiantes de l'université est loin d'être idyllique. Celles-ci sont trop souvent obligées de batailler contre l'administration pour avoir un local, du matériel, des salles pour leurs activités, etc. In fine, si certaines associations ne sont pas trop mal loties, d'autres éprouvent de grandes difficultés à mener leurs activités. Afin de répondre à cette situation il est urgent que l'université **lance un recensement des besoins matériels de chaque association et syndicat** (ordinateur, mobilier, téléphone, etc.) afin de procéder aux attributions nécessaires par le biais de la réserve de matériel dont elle dispose. Dans la même optique, il est aujourd'hui impératif de **fixer des règles claires concernant l'attribution des locaux et de revoir le plan d'occupation du bâtiment Erève**. Nous souhaitons également faire revivre, en partenariat avec l'UNEF, l'actuelle coopérative. **Celle-ci pourrait devenir « Salle sur demande »** dont les clefs seraient ainsi disponibles à la présidence sur simple demande et le planning de réservation en libre service. Une fois re-meublée elle pourrait ainsi constituer un lieu de réunion convivial et un espace pouvant

notamment être utilisé par les associations ne disposant pas de local sur l'université. Toujours sur la question des locaux, il serait urgent de **réduire le délai de réservation de salle via le système de ticket**. Actuellement de trois semaines, celui-ci devient véritablement pénalisant pour l'organisation d'événements qui ne peuvent être prévus aussi longtemps à l'avance. **Mettre en place un planning des réservations de la salle polyvalente** pouvant être consulté serait également souhaitable.

Actuellement, les procédures pour obtenir des subventions sont globalement perçues comme trop complexes par une large majorité des étudiants. Cela a notamment pour effet de réserver les fonds disponibles à ceux qui connaissent les rouages du système et d'empêcher de nombreux projets de voir le jour. Evidemment, ces procédures ont leurs justifications, toutefois à défaut de pouvoir les simplifier, il est impératif de mieux informer les étudiants à ce sujet. À ce titre, il serait souhaitable de **réaliser un document unique récapitulant les différentes possibilités de financements** (FSDIE étudiants, FSDIE UFR, Fonds propres des UFR, Culture-Action du CROUS, etc.), leurs procédures respectives et les grands critères d'attribution.

Afin d'aller vers plus d'égalité il conviendrait également d'**harmoniser les critères de subvention appliqués par les UFR aux associations**. Cela permettrait d'éviter que certaines associations soient nettement avantagées selon leur UFR de rattachement (subvention ou non des voyages culturels, subvention de fonctionnement plus ou moins importante, etc.). Toujours dans le sens d'une plus grande égalité, l'université devrait **créer une subvention de fonctionnement annuel**. Celle-ci (de 200 € par exemple) pourrait être versée par le FSDIE à toute association étudiante domiciliée à l'université en faisant la demande, à condition de pouvoir fournir un rapport d'activité pour l'année précédente, ainsi qu'un projet d'activité pour l'année en cours. De la même manière, **un crédit d'impression pourrait être accordé à chaque association**.

Au delà des besoins financiers et matériels, les associations de l'université souffrent également d'un manque de visibilité auprès des étudiants. En la matière deux mesures pourraient pourtant clairement résorber ce déficit. En premier lieu, **la réalisation d'un livret des associations de l'université** (ou son intégration dans l'agenda annuel) permettrait de mettre l'offre associative de l'université en avant. En second lieu, **la création d'un calendrier en ligne qui recense les activités proposées par les associations étudiantes** (ainsi que par l'université), permettrait de valoriser l'offre événementielle du campus.

Dernièrement, il est impératif que **la charte des associations** voit enfin le jour. Celle-ci aurait vocation à rassembler les droits et devoirs de chacune des associations domiciliées sur le campus.

Ce serait ainsi l'occasion d'assouplir les règles de vente de biens et de services à l'université qui sont aujourd'hui totalement obsolètes. Il serait également utile de fixer enfin une autorisation générale concernant la tenue de tables dans les halls de l'université, ainsi que la distribution de tracts dès lors qu'aucun événement particulier n'a lieu dans les espaces concernés et que celles-ci ne perturbent pas le bon fonctionnement de l'université.

## **7° Améliorer l'information des étudiants**

L'administration de Rennes 2 est souvent vue comme une gigantesque machine dont la complexité administrative est souvent incomprise. Les étudiants ont régulièrement l'impression d'être envoyés de bureau en bureau sans trouver réponse à leurs problèmes. Pour faire face à ce problème, ne pourrait-on pas **créer une foire aux questions regroupant les interrogations les plus courantes, leurs réponses et/ou les bureaux auxquels s'adresser**. Cette dernière pourrait être hébergée sur l'ENT et/ou être éditée en version papier. Une telle « FAQ » existe déjà pour les étudiants du SUED, il s'agirait d'en étendre le concept au reste de l'Université.

Si la complexité administrative est le lot de chaque étudiant, elle l'est encore plus pour les étudiants en double cursus qui se retrouvent souvent à faire des aller-retours entre leur deux UFR de rattachement sans trouver de réponses à leurs questions. Afin de répondre à la particularité des demandes de ces étudiants, peut-être faudrait-il envisager la **création d'un bureau spécifique destiné à accueillir, informer et répondre aux questions et problèmes des étudiants en double cursus ou désirant en entamer**.

**L'existence du médiateur devrait également être mise en avant**. Presque aucun étudiant ne connaît son existence alors même que son rôle est pourtant censé être essentiel dans la résolution des conflits opposant les étudiants à l'administration.

En matière d'emploi étudiant, l'université gagnerait également en simplicité à **regrouper sur un espace unique l'ensemble des offres d'emploi qu'elle propose aux étudiants**. Actuellement, ces offres d'emploi sont disséminées à divers endroits de l'ENT et encore, seulement quand elles y sont publiées.

Dernièrement, il est nécessaire de **revoir la façon dont la publication des résultats semestriels s'opère sur l'ENT**. En effet, ce moment tend à devenir un cauchemar pour de nombreux étudiants.



Entre le manque d'information et les aléas des serveurs, les étudiants sont trop souvent réduits à actualiser de manière répétée leur espace personnel, stressent inutilement, et surchargent d'autant plus les serveurs. Il serait donc souhaitable de fixer par avance les différents moments de publication, d'en informer les étudiants et de s'y tenir.

## **8° Faire plus en faveur de la solidarité et l'égalité des sexes**

Expression de la solidarité à l'échelle de l'université, la procédure d'exonération des droits d'inscriptions pour les étudiants non-boursiers, est aujourd'hui trop peu mise en œuvre. En effet, l'administration n'en fait aucune publicité alors même que de nombreux étudiants seraient en droit d'en bénéficier. Il apparaît aujourd'hui plus que nécessaire de **porter à la connaissance des étudiants l'existence de ce mécanisme.**

La création d'une épicerie solidaire ou d'une coopérative destinée à vendre des fournitures à bas prix ne peut être menée que par une association étudiante. Toutefois, si une telle initiative était montée par les étudiants il serait impératif que l'Université y apporte tout son soutien.

Sur la vingtaine d'amphithéâtres que compte Rennes 2, aucun ne porte le nom d'une femme. Il s'agit là d'un constat fort triste pour une université progressiste comme la notre. Soucieux de remédier à ce décalage, nous proposons que les étudiants soient immédiatement sollicités pour proposer des noms de femmes qui seront ensuite donnés aux amphithéâtres A2, S et E1, qu'une sélection soit opérée par la CFVU et que le choix final soit fait par les étudiants à travers un vote en ligne sur l'ENT.